RÉALISER UN BILAN DE PRÉVOYANCE

EMPRUNT IMMOBILIER PRO

- GARANTIES DES CONTRATS
- PRÉSERVATION DE L'OUTIL DE TRAVAIL

EMPRUNT IMMOBILIER PERSONNEL

- GARANTIES DES CONTRATS
- PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

CHARGES D'ACTIVITÉ

- GARANTIES DES CONTRATS
- PRÉSERVATION DE L'ACTIVITÉ

REVENUS D'ACTIVITÉ

- GARANTIES DES CONTRATS
- PRÉSERVATION DES RESSOURCES PERSONNELLES
- PROTECTION DE LA FAMILLE

INDEMNITÉS JOURNALIÈRE DU RÉGIME DE BASE			RENTE D'INVALIDITÉ DU RÉGIME DE BASE	CAPITAL DU RÉGIME DE BASE
0 À 90 JOURS	JUSQU'À 1 AN	JUSQU'À 3 ANS	JUSQU'À LA RETRAITE	DÉCÈS / PTIA
ITT = INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL			IPT = INCAPACITÉ PERMANENTE	

ALSACE PROTECTION SOCIALE